



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'ACDFL et la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments célèbrent la deuxième Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments**

Le 7 juin 2020 (Ottawa, en Ontario) – Aujourd'hui, l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) et la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments se joignent à l'Assemblée générale des Nations Unies, à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA), à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et à d'autres organisations de partout dans le monde pour souligner la deuxième édition de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments.

Dans l'optique de mettre en lumière que la salubrité des aliments est une responsabilité partagée par tous les intervenants du secteur, de la production jusqu'à la consommation, la deuxième édition se déroule sous le thème « La sécurité sanitaire des aliments, c'est l'affaire de tous » et propose les appels à l'action suivants :

1. Assurer la sécurité sanitaire des aliments – Les gouvernements nationaux doivent garantir une nourriture sûre et nutritive pour tous;
2. Produire des aliments sûrs – Les agriculteurs et producteurs doivent adopter de bonnes pratiques;
3. Bonnes pratiques de transformation – Les exploitants du secteur alimentaire doivent veiller à ce que les aliments soient sans danger pour la santé;
4. Contrôle de la sécurité sanitaire des aliments à la consommation – Tous les consommateurs ont le droit à une nourriture sûre, saine et nutritive;
5. Responsabilité collective – La sécurité sanitaire des aliments est une responsabilité commune.

Jeff Hall, spécialiste en salubrité des aliments de l'ACDFL et président de la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments souligne : « La salubrité des aliments demeure une priorité tous les jours pour tous les intervenants de la chaîne d'approvisionnement alimentaire au Canada. L'adoption de la *Loi sur la salubrité des aliments au Canada* (2012) et de son règlement (2018 [phase 1]) reflète les efforts déployés par le Canada pour moderniser notre régime de réglementation en matière de salubrité des aliments. Le passage à une approche davantage horizontale, axée sur les risques et les résultats, témoigne du succès de la collaboration entre le gouvernement et les autres intervenants. L'ACDFL et la Coalition ont hâte aux occasions de collaboration continue au fur et à mesure que la modernisation de la réglementation se poursuit. »

L'ACDFL s'efforce de fournir à ses membres des renseignements à jour et fondés sur la science, et de communiquer avec le secteur, le gouvernement et les consommateurs pour établir des relations collaboratives tout en examinant les domaines de normalisation et d'équivalence afin de réduire les redondances et d'augmenter l'efficacité et la responsabilité en matière de salubrité des aliments.

[L'ACDFL offre à ses membres une vaste gamme de services et de ressources de soutien en matière de salubrité des aliments](#), notamment :

- Le Fonds pour la salubrité alimentaire du Canada : fonds de l'ACDFL consacré au soutien des activités canadiennes de recherche et d'éducation dans les secteurs des pathogènes, des changements réglementaires et des pratiques exemplaires.
- Rappels de produits : bulletins envoyés aux membres de l'ACDFL pour les aviser en temps opportuns relativement aux rappels de produits sur le marché canadien.
- Ateliers : ateliers virtuels et en personne pour sensibiliser le personnel des entreprises membres de l'ACDFL quant aux pratiques exemplaires, aux enjeux actuels et aux normes en matière de salubrité des aliments.
- Webinaires : webinaires en direct portant sur les enjeux actuels touchant les entreprises membres de l'ACDFL (archivés sur la page Web de l'ACDFL).
- Soutien individuel aux membres : service de soutien professionnel offert aux membres de l'ACDFL (communiquer avec Jeff Hall, spécialiste en salubrité des aliments de l'ACDFL).

La Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments a été créée en décembre 2000 pour fournir un forum favorisant le dialogue en matière de salubrité des aliments au sein de la chaîne d'approvisionnement alimentaire entre les intervenants du secteur et le gouvernement. Elle compte parmi ses membres 26 associations et organisations du secteur qui représentent chacun des maillons de la chaîne d'approvisionnement alimentaires aquatiques et terrestres, dont les fournisseurs d'intrants, les producteurs primaires, les transformateurs, les fabricants de produits alimentaires, les distributeurs, les transporteurs, les importateurs et exportateurs, les commerçants de détail, les restaurateurs, ainsi que les fournisseurs de biens, d'intrants et de services pour la chaîne d'approvisionnement alimentaire. La Coalition demeure résolue à la mise au point d'une stratégie nationale coordonnée en matière de salubrité des aliments pour le Canada, soit une stratégie qui permettrait aux Canadiens d'avoir confiance qu'un niveau élevé de salubrité des aliments est observé partout au pays.

« La Coalition se réjouit en ce 7 juin à l'occasion de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments. Les membres de la Coalition ainsi que leurs membres, les entreprises du secteur alimentaire de l'ensemble du Canada, sont dévoués à la salubrité des aliments, aujourd'hui et tous les autres jours de l'année. Cette célébration annuelle lancée par les Nations Unies se veut un rappel qui nous donne l'occasion de recentrer nos efforts en vue d'atteindre cet objectif », affirme Jackie Crichton, directrice générale de la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments.

-30-

**Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :**

Allan Gordon

Gestionnaire, Communications, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

Téléphone : 613 226-4187, poste 225 | Cellulaire : 613 878-3312

Courriel : [agordon@cpma.ca](mailto:agordon@cpma.ca)

**À propos de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) :**

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, en Ontario, est un organisme à but non lucratif qui représente des membres aux horizons divers provenant de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes

frais au Canada et qui est responsable de 90 % des ventes de fruits et légumes au pays. L'ACDFL a la chance de représenter un secteur qui est à la fois un moteur économique important pour les communautés et un facteur d'amélioration de la santé et de la productivité de la population canadienne.